

**Université du Québec à Montréal  
Département de science politique  
Session Hiver 2009**

**POL 3811-40  
Vie politique municipale  
Jeudi 18h-21h**

**Chargé de cours : Pierre Prévost  
Courriel : [prevostconseil@sympatico.ca](mailto:prevostconseil@sympatico.ca)**

---

**Descriptif du cours**

Formation et fonctionnement des partis et des équipes sur la scène électorale municipale. Les attitudes et les comportements politiques à l'égard des institutions municipales et des questions d'intérêt local. Les associations volontaires dans la vie municipale. Les relations entre les administrations municipales et les autres institutions locales. Les relations entre électorat et administrations dans la vie politique municipale.

---

**Résumé de la pédagogie et objectifs du cours**

*« L'intelligence, c'est la capacité de faire des liens »*

En application de cette sage maxime, l'ensemble des éléments de contenu et de pédagogie viseront à outiller les étudiant(e)s, de façon à leur permettre de faire les liens qui s'imposent entre différents éléments du contexte sociétal, de la mécanique législative et de la dynamique locale qui affectent la vie politique au palier municipal.

La pédagogie sera axée principalement sur des leçons magistrales (pour expliquer en détail le cadre institutionnel propre au palier municipal), complétées par une discussion de groupe et trois ateliers pratiques. Deux participations à des séances de conseil municipal seront exigées en cours de trimestre, afin de compléter les enseignements dispensés lors des séances.

L'ensemble des points inscrits au descriptif de ce cours dans le catalogue de l'UQAM seront couverts et mis en relation les uns avec les autres (voir annexe au présent syllabus). Au terme de ce cours, les étudiant(e)s devraient être capables de discerner les points forts et les faiblesses du système démocratique actuel au niveau municipal, et les éléments susceptibles de le modifier, à la lumière des tendances sociales les plus récentes.

## Contenu proposé

**COURS 1 - Séance du 8 janvier** – Présentation du professeur et du cours (syllabus); entente d'évaluation à intervenir; échange avec les étudiants pour vérifier les attentes et la compréhension des mécanismes de la démocratie municipale; « grand jeu » de la planification stratégique appliquée à la démocratie municipale (phase 1).

**COURS 2 - Séance du 15 janvier** – Survol de l'entité municipale (dans ses différentes dimensions) et de son évolution au Québec. Historique de l'encadrement législatif de la démocratie municipale au Québec : le lien avec les besoins et attentes de la population. Analyse de la participation démocratique et de la classe politique municipale.

**COURS 3 - Séance du 22 janvier** – *Discussion de groupe (thème : les coutumes démocratiques acceptables à chaque époque : une analyse critique)* (60 minutes) + Les mécanismes formels de la démocratie municipale (volet 1) : les acteurs et leurs motivations (90 minutes)

**COURS 4 - Séance du 29 janvier** – Les mécanismes formels de la démocratie municipale (volet 2) : la législation (L.E.R.M. et autres lois pertinentes)

**COURS 5 - Séance du 5 février** – La dynamique engendrée par les règles encadrant la démocratie municipale : partis et équipes politiques; déroulement et financement des campagnes électorales; programmes politiques; initiatives de consultations, etc. (début)

**COURS 6 - Séance du 12 février** – La dynamique des partis politiques municipaux et le rôle primordial du maire dans le système municipal

+ ATELIER DE GROUPE SUR LA FORMATION DE PARTIS POLITIQUES (1 DE 3)

**COURS 7 - Séance du 19 février** – **Test intra** (75 minutes) + La dynamique politique au niveau métropolitain (début : les structures d'agglomération urbaine : CMM/CMQ et leurs antécédents)

**COURS 8 - Séance du 26 février** – La dynamique politique au niveau métropolitain (fin du thème abordé la semaine précédente : les acteurs, les objectifs et les moyens d'agir)

\* \* \* **Séance du 5 mars** – Relâche \* \* \*

**COURS 9 - Séance du 12 mars** – ATELIER DE GROUPE SUR LE BILAN AU POUVOIR DES PARTIS POLITIQUES (2 DE 3) + La montée de l'idée de « démocratie participative » : ses acteurs, ses moyens, ses finalités (début du thème)

**COURS 10 - Séance du 19 mars** – La montée de l'idée de « démocratie participative » : ses acteurs, ses moyens, ses finalités (fin du thème)

**COURS 11 - Séance du 26 mars** – ATELIER DE GROUPE SUR LA COHABITATION « PARTIS POLITIQUES / GROUPES DE PRESSION » (3 DE 3) + Projets gouvernementaux de décentralisation politique et représentativité des instances de partenariat dans les régions

**COURS 12 - Séance du 2 avril** – L’avenir de la démocratie municipale en fonction de l’évolution des attentes et des besoins de la population. Exemple des adaptations proposées à divers régimes démocratiques.

**COURS 13 - Séance du 9 avril** – « grand jeu » de la planification stratégique appliquée à la démocratie municipale (phase 2, incluant un retour sur les conclusions de la phase 1) (60 minutes) + révision des notions abordées pendant la session (90 minutes, incluant une période de questions);

**COURS 14 - Séance du 16 avril** – Examen final (durée allouée : 180 minutes) (récapitulatif; notes permises)

---

### Lectures et références

#### 1) *Obligatoires* :

- 1) Notes de cours et photocopies distribuées en cours de session (envoyées par courriel au groupe la semaine précédant la séance visée)
- 2) Textes et éléments de contenu disponibles sur Internet (seront identifiés, lorsque requis, lors des communications par courriel au groupe), dont les suivantes :
  - Exemple de calendrier électoral municipal (2006)  
(<http://www.electionsquebec.qc.ca/fr/pdf/publications/dge-1003.pdf>)
  - Bernard, Louis, *Regroupements municipaux dans la région métropolitaine de Montréal : recommandations du mandataire*, Québec, MAMM, 2000, 32 pages.  
(À lire : pp. 3 à 10; 19 à 21; 23 à 25)  
([http://www.mamr.gouv.qc.ca/accueil/livre\\_blanc\\_2000/documents/montreal/rap\\_mand\\_ber.pdf](http://www.mamr.gouv.qc.ca/accueil/livre_blanc_2000/documents/montreal/rap_mand_ber.pdf))

**2) Facultatives :**

Sur le thème des choix de gouvernance municipale et de l'état de la démocratie municipale :

- 1) Site du MAMR faisant un bilan partiel de la recherche en matière de démocratie municipale :  
([http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/recherche\\_publications/themes.asp?noTheme=72](http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/recherche_publications/themes.asp?noTheme=72))
- 2) Site du MAMR sur les élections municipales de novembre 2005 :  
([http://www.mamr.gouv.qc.ca/democratie/demo\\_elec\\_docu.asp](http://www.mamr.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_docu.asp))
- 3) Article de Lorraine Guay, de l'organisme « Alternatives », qui met l'accent sur l'opposition entre deux visions de la gouverne locale.  
(<http://www.alternatives.ca/article2144.html>)
- 4) Étude sur la gouvernance participative de la Ville de Gatineau (réf :  
<http://www.ville.gatineau.qc.ca/vie-democratique.htm>)
- 5) Document sur le cadre de référence pour une démocratie participative de la Ville de Gatineau  
(<http://www.ville.gatineau.qc.ca/pdf/Recommandationsversionfinale.pdf>)
- 6) Œuvres de M. Serge Belley, professeur à l'ÉNAP (spécialiste de la démocratie municipale): <http://www.enap.ca/enap-fra/bibliotheque/pub-personnel/publi-belley-serge.html>
- 7) Page internet du « réseau canadien de la participation publique »  
(<http://www.cprn.org/theme.cfm?theme=109&l=fr>)
- 8) Page internet d'une présentation sur les chartes des droits des citoyens dans une ville :  
([http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/obse\\_muni/charte\\_montrealaise\\_version\\_web.pdf](http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/obse_muni/charte_montrealaise_version_web.pdf))

Sur le thème de la gestion municipale et de l'interface « politique / administratif »:

- 1) Prévost, Pierre (1999) La gestion municipale au Québec, perspectives nouvelles, Gaëtan Morin, éditeur, 200 p. (chapitres 6 et 7 en particulier)

**4) Autres références utiles**

Les quelques sites Internet suivants seront utiles à un moment donné du cours, sur indication du professeur :

[www.umq.qc.ca](http://www.umq.qc.ca)

[www.fqm.ca](http://www.fqm.ca)

[www.fcm.ca](http://www.fcm.ca)  
[www.mamr.gouv.qc.ca](http://www.mamr.gouv.qc.ca)

[www.dgeq.gouv.qc.ca](http://www.dgeq.gouv.qc.ca)

Pour se renseigner davantage sur les caractéristiques de l'élection municipale au Québec :

[http://www.mamr.gouv.qc.ca/organisation/orga\\_elec\\_vote.asp](http://www.mamr.gouv.qc.ca/organisation/orga_elec_vote.asp)

---

## Évaluation

*(proposition à officialiser par une entente démocratique à intervenir)*

L'évaluation des apprentissages de chaque personne inscrite à ce cours reposera sur quatre volets, tels que décrits ci-après :

### **A) Comptes-rendus de participation à deux assemblées de conseil municipal (2 X 15 points):**

- a. La municipalité ou l'arrondissement (si à Montréal ou à Longueuil) est laissé au choix de l'étudiant, pour des raisons pratiques;
- b. Le compte-rendu doit être remis au professeur avant la séance du 26 février 2009 (1er compte-rendu) et avant la séance du 2 avril 2009 (2e compte-rendu);
- c. Le travail devra être remis sous forme d'un compte-rendu d'environ deux pages portant sur les principales délibérations tenues (peut inclure les thèmes abordés pendant la séance de questions des citoyens). Exemple de contenu recherché : résumé commenté des principales décisions prises ou des principaux dossiers discutés pendant la séance; il est essentiel de toujours référer à l'ordre du jour pour situer le sujet dont on traite;
- d. L'ordre du jour de l'assemblée devra être fourni en annexe de chaque compte-rendu;
- e. Grille de correction des deux comptes-rendus:
  - i. inclusion en annexe de l'ordre du jour de la séance: 2 points;
  - ii. qualité du résumé des délibérations: 10 points (en fonction de la clarté de la mise en contexte et du résumé de la décision ou du cheminement du dossier);
  - iii. Identification (nominatif et en fonction du rôle qu'ils tiennent dans l'assemblée) de trois acteurs de la séance (parmi les élus ou non-élus présents) : 3 points;

- iv. Le fichier doit être de format « Word », et transmis à l'adresse suivante : [prevostconseil@sympatico.ca](mailto:prevostconseil@sympatico.ca). Le titre du fichier de transmission sera « (nom de famille de l'étudiant)-CR-#(1 ou 2, selon le numéro du compte-rendu)-POL3811-hiver2009 » (exemple : *Prévost-CR-1-POL3811-hiver2009.doc*).
- v. toute faute de français sera pénalisée à raison de 1/3 de point (jusqu'à concurrence de 3 points);
- vi. Compte-rendu d'un MAXIMUM de 600 MOTS (excluant la page couverture); aucune annexe n'est permise (hormis l'ordre du jour de la séance), ni référence en bas de page; pénalité jusqu'à 3 points si l'ensemble du texte du compte-rendu excède 600 mots.
- vii. Une présentation du travail qui sera inférieure aux attentes stipulées entraînera une pénalité pouvant aller jusqu'à 1 point (nom du fichier; page frontispice, mise en page, etc.).

**B) Participation en classe à une discussion de groupe (thème préparé et transmis à l'avance par le professeur) ; la notation individuelle s'établit sur 5 points, en fonction de la pertinence de l'énoncé, de sa cohérence et de la contribution à la discussion en cours.**

**C) Participation aux trois ateliers de groupe (travail par équipes) (10 points au total; notation individuelle)**

**D) Un test « INTRA » d'une durée maximale de 75 minutes, à la mi-session (20 questions comptant pour 20 points);** ce test se présentera sous forme de vingt énoncés à compléter parmi des choix multiples. Documentation permise.

**E) Un examen FINAL récapitulatif d'une durée maximale de 180 minutes (31 questions comptant pour 35 points)** qui se présentera sous forme de quinze énoncés à compléter parmi des choix multiples, de quinze énoncés de style « vrai » ou « faux » et d'une question à développement (valant 5 points). Documentation permise.

## **LE CENTRE PAULO FREIRE**

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les jeudis de 16h à 19h.

## **PLAGIAT**

Règlement no. 18  
Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

## **ENTENTE D'ÉVALUATION**

### **6.9 Entente d'évaluation**

#### **6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation**

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### **6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation**

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

#### **6.9.3 Procédure**

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.